



# LES FEMMES DU CALVADOS DANS LA RÉSISTANCE

1940-1944

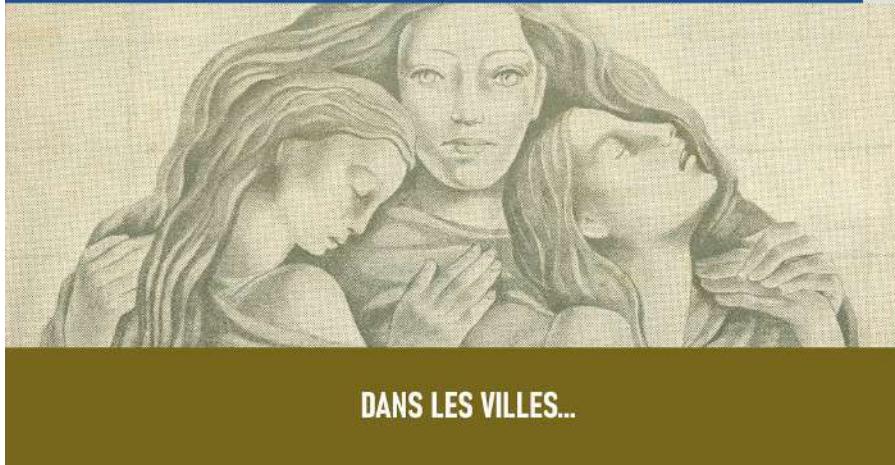
■ par Gérard Fournier,  
Président de Mémoires de la Résistance et de la Déportation normandes

Très tôt, les femmes se sont engagées, comme les hommes, dans la Résistance.  
Souvent cantonnées à des postes subalternes (secrétariat, liaisons, intendance...) et pourtant essentiels, elles ont fait preuve de beaucoup de courage et agi avec un sang-froid admirable.

Il est plus que temps de leur donner toute la lumière qu'elles méritent.



De gauche à droite : Augustine Lesage, Germaine Limeul, Julia Picot, Madeleine Brannellec, toutes quatre membres de la Résistance OCM, une femme, sac à main sous le bras, peut-être Raymonde Poitevin, née Letourneur, épouse d'Arthur qui suit, puis quatre femmes en noir non identifiées, Denys Brannellec, fils de Madeleine, et peut-être Arthur Poitevin, rentré de déportation, malgré sa cécité. Bayeux, juin 1946. Archives MRDN.



## DANS LES VILLES...

La Résistance apparaît d'abord comme un phénomène urbain. Au début de l'Occupation, la propagande et le renseignement se révèlent comme les formes d'action résistantes les plus utiles et donc les plus recherchées. On cherche à contrer la propagande nationale-socialiste de l'ennemi et celle de la Révolution nationale du régime de Vichy.

Jeanne Escolan, étudiante en droit de 20 ans à Caen, implante dès l'automne 1940 (avec son père Albert) le réseau Hector à Bayeux et dans le Bessin. La jeune fille distribue *Les Petites Alles*, feuille ronéotypée créée par Jacques-Yves Mulliez, un agent du Service de renseignement de l'armée d'armistice. Résolument antiallemande, la feuille clandestine dénonce le pillage économique de la France.

## OLVIE VAUCLIN née HAVEZ (1895-1958)



## JEANNE THOMAS née ESCOLAN (1920-1987)



En 1941, Olvie Vauclin, 45 ans, infirmière d'origine ardennaise, domiciliée à Caen, 32, Rue Saint Martin, fondatrice du premier mouvement de résistance dans le Calvados, Armée Volontaire, et Madeleine Thomas, 23 ans, employée du bureau aux Ponts-et-Chaussées à Caen, ne se connaissent pas. Les deux femmes répondent, chacune à sa manière, aux besoins urgents des Anglais en matière de renseignement militaire, politique et économique. Leur domiciliation en centre-ville et leur profession apparaissent idéales pour la collecte de renseignements.

La première les fait parvenir, avec un sang-froid extraordinaire, par pigeons-voyageurs ; la seconde (avec la participation active de tous les membres de sa famille, ses parents, Louis, ingénieur principal des Ponts-et-Chaussées à Caen, et Marthe ; son frère Robert et ses trois sœurs Marthe, Louise et Jeanne) par le réseau Centurie.

Dès lors, on ne s'étonnera pas qu'avec ces trois femmes, courageuses et profondément patriotes, nous nous trouvions en présence des toutes premières pionnières de la Résistance calvadoisienne.

## MADELEINE THOMAS (1917-1992)



« Les missions de renseignement sont reportées au foncier des professions. Mon père, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, s'assente dans l'établissement des cartes et place sur les occupations économiques. Mon frère, employé au service de ravitaillement, fait des busines, des transports et, bien sûr, participe au soutien alimentaire, en essence, en pneumatique la Résistance, selon les besoins. Moi et ma sœur, Marthe, Louise, Jeanne, à la maison, nous assurons la centralisation des renseignements. »





## COMME DANS LES CAMPAGNES...

L'engagement des populations rurales dans la Résistance paraît plus tardif que dans les villes. Plusieurs raisons expliquent ce constat : l'attraction pour le régime de Vichy qui veut faire de la paysannerie son principal soutien, un relatif isolement des communautés villageoises, la peur de s'exposer dans un milieu où tout le monde se connaît. Mais, à partir de février 1943, le monde paysan se détache de Vichy avec l'instauration de la loi créant le service du travail obligatoire (STO). Aux réquisitions agricoles et aux pénuries grandissantes, s'ajoute la réquisition des jeunes pour aller travailler en Allemagne. Le STO n'épargne ni les enfants des exploitants, ni les salariés agricoles. Ainsi, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à entrer en résistance, cachant et ravitaillant les réfractaires, les aviateurs, et tous les pourchassés.

### MARTHE LEPETOUKHA née MARIE (1895-1976)



Marthe Lepetoukha, née Marie, et son mari Georges, vers 1950. Photo privée.



Certificat de reconnaissance délivré à Marthe Lepetoukha par l'Assemblée des délégués du peuple français. DR. Archives MFR. Lettre de Georges Lepetoukha à sa femme. DR. Archives MFR.



Certificat de reconnaissance délivré à Marthe Lepetoukha par l'Assemblée des délégués du peuple français pour leur apport à des armées alliées dans la défense de la France. DR. Archives MFR. Collection particulière.



Portrait du pilote australien George Lepetoukha, déporté au camp d'auvergne à Marthe, Marthe et Georges Lepetoukha. DR. Archives MFR. Collection particulière.

### LOUISE ABAVENT née FLAGUAIS (1898-1966)



Acquerville (Calvados), ferme Les Tourelles, propriété de Louis et de Louise Abavent, au centre de la photo. Madame Abavent porte dans ses bras, son petit-fils. DR. Archives MFR.



Journal intime de l'exploitation agricole de Saint-Clair détenue à Loué et Lézigny par Eugénie Grosclaude et son époux. DR. Archives MFR. Collection particulière.



Pilote du planeur australien Dakar, tué chez les Allemands le 7 juillet 1944. DR. Archives MFR.

En 1943, Louise Abavent, 45 ans, exploite avec son mari, une ferme sur la commune d'Acquerville. Tous deux acceptent qu'un parachutage ait lieu sur leurs terres, dans la nuit du 8 au 9 septembre, pour le compte du BDA. A partir du 26 mai et jusqu'à 6 juin 1944, le couple héberge le chef du maquis de Saint-Clair et son officier-radio. Le 7 juin, il cache un pilote écossais dont l'avion a été abattu par la Flak (artillerie anti-aérienne). Il demeure à la ferme jusqu'au mois d'août 1945.

Eugénie Grosclaude, 45 ans, et son mari Georges, agriculteurs à Pierrefitte-en-Cinglais, prennent le relais des Abavent en abritant le PC du maquis. Les 19 mai et 3 juin, ils ont déjà reçus, avec l'équipe d'André Le Nevez, deux parachutages d'armes sur le terrain qui borde leur ferme. A partir du 6 juin 1944, Eugénie Grosclaude nourrit tous les FFI que rassemble Jean Renaud-Dandicole pour entreprendre les opérations de guérilla sur les arrières de l'ennemi.

A Saint-Pierre-des-Ifs, Marthe Lepetoukha, 69 ans, et son mari, recueillent à partir du 9 juin 1944, un pilote australien, puis trois aviateurs américains et parviennent à les soustraire aux recherches des Allemands jusqu'à la Libération.

### EUGÉNIE GROSCLAUDE née GOURIO (1898-1944)



Eugénie Grosclaude et André Le Nevez, Pierrefitte-en-Cinglais, 1944. DR. Archives MFR.



Acte de vente de l'exploitation agricole à Pierrefitte-en-Cinglais à Eugénie Grosclaude, 1944. DR. Archives MFR.



Tableau de synthèse de l'opérations de guérilla menées par le maquis Pierrefitte-en-Cinglais. DR. Archives MFR.



Cérémonie en hommage aux résistants déportés et fusillés à Pierrefitte-en-Cinglais, 2 juillet 2022. DR. Archives MFR.

« Ici, dans cette commune de La Brénivière, durant l'Occupation allemande et les combats de la Libération, de 1941 à 1944, Robert et Marie-Thérèse Stalhard, aveugle, ont été des résistants exemplaires (...). Jusqu'à la Libération, au péril de leur vie, ils accueillirent près d'une centaine de réfugiés en route obligeatoire en Allemagne ainsi, hébergèrent près d'une centaine d'aveugles allez droites et de paraplégiques et les confieront à des réseaux d'évasion vers l'Angleterre (...). Cette stèle voulait perpétuer le souvenir du courage, de la présence d'esprit, de la générosité de Robert et Marie-Thérèse Stalhard, ainsi que de celleux et celles des groupes de combat de la région. »

Bonnes œuvres figurant sur la stèle commémorative à Carentan-les-Marais (Manche) DR. DR.





## ELLES SONT PRÉSENTES DANS LES MILIEUX LES PLUS MODESTES

### ANGÈLE QUÉNARDEL née DEMANY (1904-1983)



Portrait d'Angèle Quénardel, née Demany, sans date.



Carte personnelle de l'Etat délivrée à Angèle Quénardel le 20 octobre 1942. Archives CNRS.



Arrêté d'arrestation d'Angèle Quénardel par Frédéric Vica, Caen, le 2 janvier 1943. DR (Ccnr) 22/44115.



Carte de transport du 14 mars 1943 délivrée à Angèle Quénardel pour la déportation. L'agent de transport occupe le 14<sup>me</sup> rang de la liste, porte le numéro matricule 31 975. Archives CNRS.



Attestation de bon de cause à effet militaire à Angèle Quénardel, officier de l'armée de terre, sans date. DR (Ccnr) 22/44115.

Dans le Calvados, l'historien Jean Quellien a recensé seulement 12% de femmes titulaires de la carte de « Combattant volontaire de la Résistance » (CVR), soit un total de 95 femmes (et 690 hommes). Si toutes les catégories socio-professionnelles sont présentes, certaines comme les ouvrières (2%) et les agricultrices (8%) apparaissent sous-représentées. Beaucoup de ces femmes pensent n'avoir fait que leur devoir et se sont souvent effacées derrière leur conjoint, surtout lorsque celui-ci a disparu dans la tourmente de la guerre.

Angèle Quénardel, 36 ans en 1940, est issue du monde des marchands forains. Son mari, ouvrier métallurgiste, militant communiste, est arrêté comme otage en juillet 1941, puis déporté. Il meurt à Auschwitz en 1942. Agent de liaison auprès de plusieurs responsables du Front national, Angèle Quénardel est arrêtée le 9 décembre 1943 à Caen. Déportée NN, elle survit aux camps de Ravensbrück et de Mauthausen.

Marie-Louise Vautier, 30 ans en 1943, est la compagne d'Henri Dobert, ouvrier mécanicien à Deauville. Leur maison à Trouville devient un lieu de réunion des résistants du réseau SOE Jean-Marie. Durant 8 jours, le couple abrite un aviateur norvégien dont le Spifire a été abattu. Arrêté à Paris, son compagnon est fusillé le 9 décembre 1943. Marie-Louise Vautier est internée plusieurs mois durant.

A l'inverse, les femmes issues des classes moyennes, commerçantes-artisanes (20%) et employées (19%) sont sur-représentées. Autre catégorie socio-professionnelle sur-représentée, les enseignantes, en particulier les institutrices.

### MARIE-LOUISE DOBERT née VAUTIER (1913-2003)



Portrait de Marie-Louise Vautier, née Vautier, DR (Ccnr) 22/44115.



Rapport d'activité de Marie-Louise Dobert-Vautier et de son mari Henri Dobert dans le résistant, Trouville, 9 avril 1943. DR (Ccnr) 22/44115. Archives CNRS.

Arrêté d'arrestation au PCF édité à Marie-Louise Dobert par le PCF et l'FTP, sans date. DR (Ccnr) 22/44115. Archives CNRS.

Certificat de renouvellement admettant à l'asile de la Charente Maritime pour l'asile de la Douaienne à des personnes déplacées par la Guerre mondiale par l'Un. Marshall Dobert, 1943. DR (Ccnr) 22/44115.

Comme son amie Germaine Limeau, Julia Picot, 40 ans en 1942, institutrice publique à Bayeux, s'enfuge au sein du réseau Alliance sous le pseudonyme de « Gazzelle ». Son domicile, Maison du gouverneur, n°10 Rue du Bourbeuse, Bayeux, sert tout à la fois de lieu d'hébergement, de lieu de rendez-vous pour les agents du réseau, de boîte aux lettres et d'endroits de poste émetteurs. Toutes deux échappent aux arrestations de l'automne 1943 et surtout du printemps 1944 qui détruisent presque complètement la branche normande du réseau. Par l'intermédiaire de son frère Jean, agriculteur à Neuilly-la-Forêt, Julia Picot rejoint alors le réseau Centurie dirigé localement par Guillaume Mercader. Elle poursuit la lutte contre l'occupant, effectuant des liaisons avec la Manche et fournissant des renseignements importants, ordre militaire (plans des fortifications et défenses côtières, dépôts d'armement et mouvements des unités allemandes).

### JULIA PICOT (1902-1997)



Julia Picot (à droite) et Germaine Limeau, institutrices publiques à Bayeux, renvoyées des camps par l'occupant allemand. DR (Ccnr) 22/44115.



Brevet de la Chambre des délégués à l'Institut de la Charente Maritime délivré à Julia Picot, institutrice publique à Bayeux, 1943. DR (Ccnr) 22/44115.

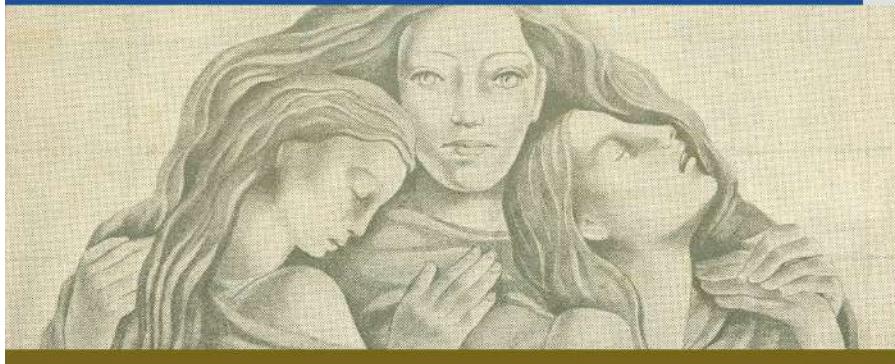


Brevet de la Chambre des délégués à l'Institut de la Charente Maritime délivré à Germaine Limeau, institutrice publique à Bayeux, 1943. DR (Ccnr) 22/44115.

« Mordeuse, je fus arrêtée le 7 septembre 1943 ou 9 novembre 1943 et internée à la maison cellulaire de Caen. Malheureusement, il y eut de nombreuses arrestations parmi nos groupes, tout à Trouville qu'à Lisieux. »

Marie-Louise Vautier, née Odette Delanois Guérin, témoignant devant la Commission Danoise (CDH) à Copenhague (DK).





## ...COMME DANS LES CLASSES LES PLUS AISÉES DE LA POPULATION

### DENISE LEBOUCHER née FREMONT (1893-1965)



Mémoire d'appartenance à la Résistance délivré à Denise Leboucher par André Delestre, membre de l'OCM Caen, vers 1943. Photo : Archives INRA, 540-Caen, ZEP 540.



Article à Caen. Nos asservis sont libérés de Normandie, mais certains sont toujours dans les camps. Article du 23 novembre 1942, page 1 AD 14 - 1940/1945.



Déclaration d'appartenance à la Résistance délivrée par André Delestre, ancien membre du FFI caennais dans le Calvados, à Mme Leboucher, 540-Caen, ZEP 540.



Carte personnelle de l'alliance au fort de la Renaissance délivrée à Mme de Denise Leboucher, née Fremont, inscrite n° 2011 le 23 janvier 1943. Photo : CEAU, 10-10039.



Carte militaire provisoire du Comité de représailles délivrée par le centre de renseignement et d'orchestration de Paris à Mme de Denise Leboucher, née Fremont, inscrite n° 2011 le 23 janvier 1943. Photo : CEAU, 10-10039.

Les cadres et professions libérales engagés dans la Résistance avoisinent 20% dans le Calvados. Ces catégories socio-professionnelles ont joué un rôle très important dans la naissance des premiers mouvements de résistance : Armée Volante, FOCM (Organisation Civile et Militaire) et CDLR (Ceux de la Résistance). Elles sont aussi très présentes dans les réseaux de renseignement et d'évasion.

Denise Leboucher, 47 ans en 1940, infirmière bénévole, entre dans la Résistance (OCM) au cours de l'automne 1940, aux côtés de son mari, médecin ophtalmologiste à Caen. Secrétaire et agent de liaison de ce dernier, elle est arrêtée avec lui, le 4 novembre 1942, par la Gestapo. Déportée le 28 avril 1943 vers le KL (Konzentrationslager, camp de concentration) Ravensbrück (matricule n° 19 255), elle est libérée par la Croix-Rouge à la frontière germano suisse et rapatriée en France le 9 avril 1945.

En 1940, Yvonne de la Rochefoucauld, 38 ans, travaille comme infirmière dans un hôpital d'Evreux. Dès 1941, elle rejoint les rangs de la Résistance et utilise son château de Versainville (Calvados) pour soigner et cacher des aviateurs alliés blessés en fuite. En mars 1943, elle intègre le réseau SOE Juggler et met son appartement parisien à la disposition d'un officier anglais pour effectuer des liaisons radio avec Londres. Arrêtée le 8 juillet 1943, à Paris, avec son mari, elle est torturée mais ne parle pas. Déportée à Ravensbrück (matricule n° 27 373), le 31 janvier 1944, elle est libérée par la Croix-Rouge suédoise et rentre en France avec une santé ruinée.

Marie Cauchy, 25 ans en 1943, mariée à un industriel en textiles du Nord, et mère de deux enfants en bas âge, fonde, avec son mari, une antenne locale du réseau SOE Prosper à Falaise. Elle reçoit deux fois le chef du réseau qui organise un parachutage d'armes à Martigny-sur-l'Ante, dans la nuit du 13 au 14 mai 1943. Arrêtée, en même temps que son époux, le 10 juillet, elle est déportée à Ravensbrück (matricule n° 27 089), le 31 janvier 1944, puis à Zwickau (Jug., République tchèque). Libérée par les Américains, elle retrouve ses enfants, mais pas son mari, mort en déportation.

### MARIE CAUCHY née LEHEMBRE (1918-1958)



Portrait de Marie Cauchy, née Lehembre, 25 ans, lors de sa libération.



Carte de Marie Cauchy délivrée au FFI Falaisien, inscrite 2011, datée 22 avril 1945, destinée à Marie Cauchy à Falaise.

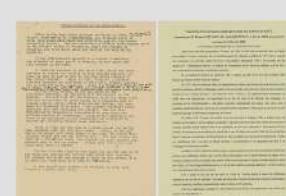


Plaque commémorative déposée le 25 juillet 2014 sur la façade de la maison, rue du Génie à Falaise, à l'angle avec la rue du Général-Doumer, en hommage à Marie Cauchy et leur dévouement au service de la France.

### YVONNE DE LA ROCHEFOUCAULD née CREPON (1902-1999)



Portrait d'Yvonne de la Rochefoucauld, née Crepon, vers 1943. Photo : INRA, 540-Caen, ZEP 540.



Article à Caen. Nos asservis sont libérés de Normandie, mais certains sont toujours dans les camps. Article du 23 novembre 1942, page 1 AD 14 - 1940/1945.



Arrêté délivré par le chef de mission Marie-Claude, commandant à l'ordre de la Résistance, à Yvonne de la Rochefoucauld, 540-Caen, ZEP 540.

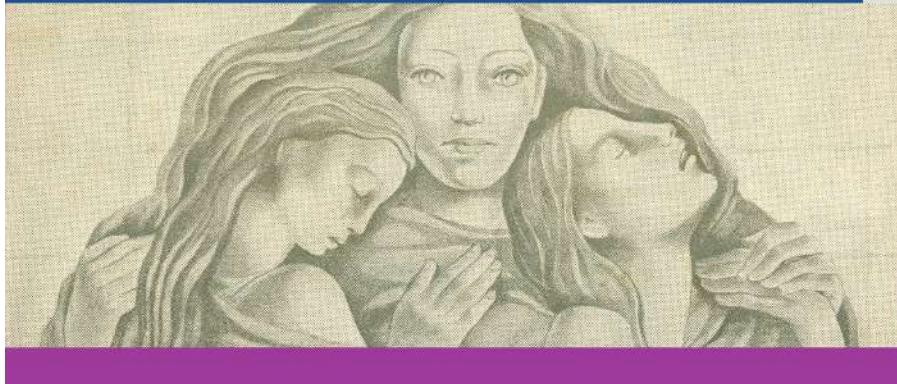


Fiche de renseignement délivrée à Yvonne de la Rochefoucauld par le chef de mission de la Résistance, 540-Caen, ZEP 540.

« En 1940, la cousine de La Rochefoucauld travaillait dans un hôpital français et fut emprisonnée par les Allemands. En 1941, elle fut électroïdée et, immédiatement, elle rejoignit la Résistance en Normandie. En sa qualité de médecin, elle a soigné de nombreux aviateurs blessés dans la région où elle habitait. »

Texte extrait du site Internet de la Bibliothèque nationale de France, NAL 1020714.





## ACTIVES DANS LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS ET LA PROPAGANDE

La collecte de renseignements, comme la propagande, ont été bien souvent les deux formes les plus précoce de résistance mises en œuvre par les agents des mouvements et des réseaux. D'exécution relativement simple, l'espionnage requiert une organisation particulière, des méthodes rigoureuses et des moyens de liaison et de transmission spécifiques. À ses débuts, la propagande de la Résistance se diffuse de manière modeste, puis progresse jusqu'à adopter des moyens très perfectionnés.

Résolument engagée dans la Résistance communiste la plus active, celle des FTPF, Edmone Robert, institutrice à Saint-Aubin-sur-Alger (Calvados), devient rapidement l'un des meilleurs soutiens de cette organisation dans le Pays d'Auge. Si elle ne dispose pas des mêmes facilités de déplacement que les clandestins qu'elle doit héberger, son métier d'institutrice l'en empêche, elle assure les liaisons, diffuse la propagande du parti, tracts et feuilles runéotypées, et s'implique dans la préparation des sabotages. Arrêtée par la police mobile de Rouen le 21 décembre 1942, Edmone Robert est durement interrogée avant d'être remise entre les mains de la Gestapo. Condamnée aux travaux forcés à perpétuité, puis déportée en Allemagne, elle meurt d'épuisement dans le train sanitaire qui la ramène en France, le 4 mai 1945.



**CHAJA  
TENNENBAUM-DELVIGNE**  
née GOLDMAN (1918-2001)

Portrait de Chaja Delvigne,  
née Goldman, vers 1940.  
Collection Jean Guérard



Certificat d'aptitude à la Résistance délivré à Chaja Delvigne par le capitaine Michel, chef d'état-major du réseau Arc-en-Ciel, à Caen, le 7 juillet 1943. Archives INRS.



Statut de l'Office de renseignement et d'action (ORA) délivré à Chaja Delvigne par le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de l'ORA, à Caen, le 1<sup>er</sup> juillet 1943. Archives INRS.



Certificat provisoire d'aptitude au RFI délivré à Chaja Delvigne par le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de l'ORA, à Caen, le 1<sup>er</sup> juillet 1943. Archives INRS.

### EDMONE ROBERT (1912-1945)



Portrait d'Edmone Robert, vers 1940.  
Collection Jean Guérard



Arromanches-les-Bains, habitation d'Edmone Robert.  
Collection Jean Guérard



Report de police de la Ville de Falaise sur la déportation d'Edmone Robert, 3 juillet 1942. INAB, ZB-157813.



Carte de travail de service du SNF accordée à Mme de Berneville, carte de déportation d'Edmone Robert, 3 juillet 1942. INAB, ZB-157813.



Grave of Edmone Robert, Calvados.  
Collection Jean Guérard

Pauvette Leconte, entre elle aussi très tôt en résistance, en avril 1942. Elle n'a que 24 ans, quand, standardiste à la préfecture du Calvados, elle fait la connaissance de Jean Héron, alias Jean-Claude, responsable des magasins généraux à la SMN. Celui-ci lui demande d'abord de sortir de la préfecture des tampons et des documents officiels qui vont servir à la fabrication de faux papiers d'identité. Avec la complicité de deux autres employés, elle parvient aussi à transmettre d'importantes informations sur des personnes recherchées qui permettent d'éviter des arrestations. Sur le point d'être démasquée, Pauvette Leconte s'enfuge totalement dans la clandestinité, comme officier de renseignement, au sein du réseau Arc-en-Ciel, qui développe son compagnon dans toute la Normandie.

Chaja Tennenbaum-Delvigne, née Goldman, juive d'origine polonaise appartenant au FPU (Front patriote de la Jeunesse) formé au mois de décembre 1942 à Touques. Maîtrisant parfaitement l'allemand, elle rédige et dactylographie tracts et papillons destinés à semer le trouble dans les rangs de l'occupant aux abords des casernes. Poursuivant son activité de propagande au sein du réseau SDE (Special Operations Executive) Jean-Marie, elle assure en 1943 le service des fausses cartes d'identité et cartes d'alimentation destinées aux réfractaires du STO qu'elle cache à son domicile ou place chez des patriotes de la région. Chaja Tennenbaum fait preuve en toutes circonstances d'un sang-froid remarquable qui permet à son compagnon, Pierre Delvigne, d'éviter l'arrestation. Elle n'hésite pas à cacher, huit jours durant, un aviateur norvégien, puis un résistant du réseau recherché par la Gestapo.

### PAULETTE HÉRON née LECONTE (1918-2022)



Portrait de Paulette Heron, née Leconte, 1918-2022. Collection Jean Guérard



Citation à l'ordre du Mérite militaire décernée à Paulette Heron par le ministre de la Défense nationale, le 17 avril 1943. Archives INRS.



Extrait d'un rapport de l'agent général du SNF décernant à Paulette Heron pour sa participation au réseau Arc-en-Ciel, 1942. Archives INRS.

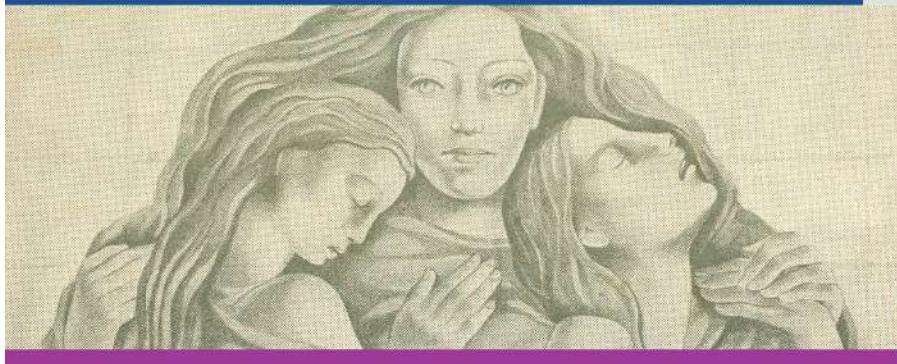


Extrait d'un rapport de l'agent général du SNF décernant à Paulette Heron pour sa participation au réseau Arc-en-Ciel, 1942. Archives INRS.

« J'étais à Caen dans le réseau Arc-en-Ciel, un réseau de renseignement dans la [mouvement] Tiers-Vergence (...). Jean Héron qui est devenu mon mari, était le chef du secteur pour toute la Normandie. Nous devions surveiller les mouvements des troupes allemandes et leurs installations sur les côtes, transmettre les renseignements à Londres. »

Témoignage de Paulette Heron, sans date.





## ACTIVES COMME AGENTS DE LIAISON

### SIMONE HUMBERT, née BONZON (1908-1997)



Faire parvenir le renseignement, de la base au sommet de la hiérarchie de l'organisation clandestine, puis jusqu'aux Alliés, transporter le matériel de propagande (tracts, journaux), les faux papiers, le matériel de transmission (poste émetteur-récepteur), l'armement (arme de poing, ou mitraillette en pièces détachées, munitions, explosifs, détonateurs...), tout cela nécessite des déplacements. Ces liaisons, toujours risquées et dangereuses, car très exposées aux contrôles des forces de répression allemandes et de l'Etat français, sont souvent confiées aux femmes, censées moins attirer l'attention.

Simone Humbert, 32 ans en 1940, sage-femme à Carcagnac, se lance très tôt dans la Résistance en intégrant l'Armée Volontaire, puis, en 1942, le service de renseignement du réseau Centurie. Elle transporte le courrier du réseau et échappe de peu, en gare de Caen, à l'arrestation en décembre 1943. En mars-avril 1944, ce sont des armes qu'elle accepte de cacher à son domicile. Enfin, elle se porte volontaire pendant la bataille de Normandie pour franchir, à deux reprises, les lignes, le 12 juillet 1944, porteur d'un message du maire de Caen pour informer les Britanniques de la présence de milliers de civils caennais réfugiés dans l'état sanitaire que forment le lycée Malherbe et l'hôpital du Bon Sauveur.

### HENRIETTE HENRY, née BAYEUX (1911-1995)



Photo de la Comité de l'Orne  
« Miss Henriette Henry »  
vers 1944-1945. Au  
milieu : Jeanne Le  
Gall. Archives MSH.

### MICHELINE MONTSERRAT née JALLABERT (1922-1977)

Envoyée comme agent de liaison dans le Calvados par son responsable, au début du mois de mars 1943, Micheline Jallabert, 20 ans, a déjà fait ses preuves dans la Résistance, au sein du FPJ, après plus d'un an d'activité effectuée à Paris, puis en banlieue, et enfin en Seine-Inférieure. Sous le pseudonyme de Monique, elle dirige le FPJ avec Gisèle Guillotin et Roland Touzé et s'efforce de développer l'organisation dans tout le département. C'est elle qui diffuse la presse clandestine du Front national auprès des petits groupes de jeunes recrutés à Trouville-Deauville, Vire, Bayeux et Bretteville-l'Orgueilleuse. Prise en filature par la Gestapo, Micheline Jallabert est arrêtée le 5 juin 1943 à Mondeville. Internée à la Maison d'arrêt de Caen, puis à Fresnes, elle est déportée NN (*Nacht und Nebel*, Nuit et Brouillard) le 29 septembre 1943, successivement dans les prisons allemandes d'Aachen et de Prüm, puis dans les camps de concentration de Ravensbrück et Bergen-Belsen où elle est libérée par les Britanniques, le 15 avril 1945.

Henriette Henry, est l'exemple même de ces femmes qui, la Libération venue, estiment avoir fait leur devoir et se sont faites complètement oublier. Âgée de 29 ans en 1940, mère d'un enfant de 10 ans, un mari prisonnier, celle 29 se fait appeler Marraine dans la Résistance à accompli bien des actions diabol : ravitaillement et hébergement de plusieurs aviateurs alliés en fuite ; transport de plis et de pièces d'armement sur son vélo pour l'OCM, en 1943 ; prise en charge et évacuation de Caen d'un agent du réseau Alliance (Michel Misary) recherché par la Gestapo ; traversée des lignes, le long du canal, dans la nuit du 8 au 9 juillet 1944, pour fournir aux Britanniques les plans de Caen avec la localisation des plans de feu de mitrailleuses allemandes dissimulées dans les ruines de feu.



Portrait de Micheline Jallabert.  
Archives MSH.



Certificat délivré par l'EEI délivré à  
Micheline Jallabert par le général  
commandant de la 2<sup>e</sup> Armée, le 15  
avril 1945. Archives MSH.



Rapport à l'Intelligence Service de l'Armée de l'Air de la 2<sup>e</sup> Armée (Alliance) signé  
par Micheline Jallabert le 23/5/1944. Archives MSH.

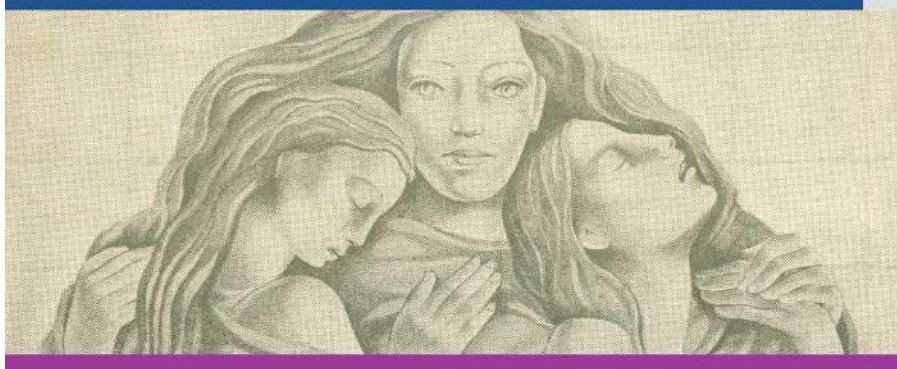


Certificat délivré par l'EEI délivré à  
Micheline Jallabert par le général  
commandant de la 2<sup>e</sup> Armée, le 15  
avril 1945. Archives MSH.

« Je suis partie le long du canal de l'Orne. J'ai réussi à passer à travers les (lignes) allemandes et je suis arrivée chez les Anglais. Là, j'ai été accueillie à un officier qui était charmant, et il m'a bien surprise parce qu'il a trouvé dans mes papiers photo. Il m'a regardée et m'a dit : « C'est bien vous. Vous êtes Marraine. Pigez-vous que cette photo-là, c'était une des aviateurs anglais dont je m'étais occupée qui l'avait emportée en Angleterre. »

Témoignage d'Henriette Henry recueilli par la colonie Henry, 1975.





## ACTIVES DANS L'ASSISTANCE AUX ÉVADÉS, AUX RÉFRACTAIRES AU STO, AUX AVIATEURS ALLIÉS, AUX JUIFS PERSÉCUTÉS

### LÉA VION (1890-1972)



Portrait de Léa Vion, occupée au service d'un bataillon FFI. Vient dans ses bras une petite fille à la remise du bâtonnage pour être enregistrée. RG 101-177 RG 101



Page 2 du dossier de demande de la carte des CDF remis par Léa Vion le 22 mars 1943. AD 14-1876/225.



Certificat d'appartenance aux FFC délivré à Léa Vion par le Secrétaire aux Forces Armées, 2 juillet 1943. AD 14-1876/225.



Certificat d'appartenance aux FFC délivré à Léa Vion par le Secrétaire aux Forces Armées, 2 juillet 1943. AD 14-1876/225.

Les femmes résistantes du Calvados se montrent aussi particulièrement actives et courageuses en ce qui concerne l'assistance aux personnes recherchées par les forces de répression allemandes, la police et la gendarmerie françaises (prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés en fuite, réfractaires au STO) ou persécutées (Juifs). Elles mettent tout en œuvre pour leur éviter l'arrestation et leur assurer la meilleure protection possible.

Léa Vion, directrice de la maternité installée au château de Bénouville, 51 ans en 1941, plonge dans l'Armée volontaire, puis au sein du réseau Centurie rattaché à l'OCM. En 1951, le rapport très précis de son activité dans la Résistance force le respect. De novembre 1942 au mois de juin 1944, elle donne asile, dans l'enceinte de la maternité, à six évadés sois au STO leur évitant de devoir aller travailler dans les usines allemandes. Léa Vion héberge à son domicile plusieurs aviateurs alliés de nationalité polonoise, canadienne et anglaise. Dans le même temps, elle cache des prisonniers de guerre évadés, et trouve le moyen de leur procurer faux-pas d'identité et fausses pièces de démobilisation. Elle parvient même à en faire nommer deux d'entre eux par arrêtés préfectoraux comme employés de la maison départementale du Calvados.

### MARGUERITE BERTHELOT née BORDEAU (1890-1967)



Attestation d'Édouard Dubois à Marguerite Berthelot, 1 octobre 1942. AD 14-1876/225.



Attestation de Marguerite Berthelot à Marguerite Berthelot, 4 octobre 1942. AD 14-1876/225.



Page 2 du dossier de demande de la carte des CDF remis par Marguerite Berthelot à Marguerite Berthelot, 10 mars 1943. AD 14-1876/225.



Carte de Léonard Gilla délivrée à Marguerite Berthelot, 10 mars 1943. AD 14-1876/225.

### LOUISE GILLE née BOITARD (1907-2001)



Portrait de Louise Boitard, née Boitard, sous les armes. AD 14-1876/225.



Carte de combatant née à Bretteville-sur-Odon (Calvados), 25 octobre 1941. AD 14-1876/225.



Certificat à l'effigie de la brigade délivrée à Louise Boitard, par le commandant Gille, délégué à l'ordre de la mort. AD 14-1876/225.



Hommage rendu à Louise Boitard, née Boitard, commandante à titre provisoire partie les forces de l'ordre pour venir combattre à l'ordre de la mort. AD 14-1876/225, page 16 et 20. AD 14-1876/225.



Article sur le réseau Marguerite Berthelot au sein duquel Louise Boitard, capitaine à l'ordre de la mort, combattait. AD 14-1876/225.

Louise Boitard (épouse Gille) fait partie, comme Léa Vion, des pionnières de la Résistance dans le Calvados. C'est au sein de l'OCM que l'ancienne institutrice de 35 ans, en 1942, donne toute sa mesure dans la lutte clandestine. Se spécialisant dans la collecte de renseignements pour le réseau Centurie, elle joue un rôle de plus en plus actif au sein du réseau d'évasion Marie-Délire dont elle devient l'une des chevilles ouvrières dans le Calvados. Avec son compagnon Léonard Gilla, elle évite la capture à plusieurs dizaines d'aviateurs alliés. Son engagement multiforme la conduit à participer à la chaîne de solidarité qui permet à deux fillettes juives d'échapper à la déportation et à une mort certaine. Dans la clandestinité, en 1943, puis au grand jour, au lendemain de la Libération, elle poursuit, toujours modestement, son engagement au service des familles dispersées, de la petite enfance et des œuvres sociales de la Résistance (COSOR). Voir l'article paru dans *Liberté de Normandie* des 22-23 avril 1945, panneau 9.

Beaucoup moins connue, Marguerite Berthelot (née Bordeau), 52 ans en 1942, propriétaire du Café des Touristes dans le centre-ville de Caen, appartient à cette catégorie de femmes qui rend de grands services à la Résistance : boîte aux lettres du réseau Centurie, organisation de rendez-vous entre résistants, dépôts de journaux clandestins, de documents et d'armes, hébergement de résistants traqués.



« Ma mère, Sabine Trezzini ; obéissait au décret qui exigeait des Juifs de se faire déclarer le fit. C'est ainsi que nous avons porté cette étiquette jusqu'au 20 octobre 1943 : la rafle des Juifs de Caen (...). Restrait chez elle, ce voisin, Madame Jeanne [Boitard] apportait ce qui nous était arrivé et elle ne perdait ni son temps ni son sang-froid. Quelques heures plus tard, en pleine nuit, elle sort nous chercher pour nous cacher dans un abri souterrain tenu par des cosaques. Quelques jours plus tard, elle revient et nous amène chez une famille de paysans près de Lisieux. Ce couple âgé, suivant mon conseil, portent nos noms (...). »

Négrigage de l'écriture bilingue (14 juillet 1945), *Liberté de Normandie*, 2021.





## ACTIVES DANS LES MOUVEMENTS D'ASSISTANCE COMME LE COSOR

### NICOLE BOUCHER DE FAREINS

née JOBA (1908-1999)



Femmes et hommes du COSOR, membres des organisations de résistance, lors d'une réunion à la mairie de Caen. Août 1944.



Logo du COSOR.  
AO 14 ALUR



Lettre écrite par Nicole Boucher de Fareins à Madeleine Verly, le 1er juil. 1944.  
AO 14 ALUR



Lettre d'Anne Verly à Marcelle Louvel de l'association à Madeleine Verly, postale après la Libération. Juillet 1944.  
AO 14 ALUR

Une partie importante de l'aide matérielle et financière que Madeleine Verly parvient à fournir aux femmes, socialement les plus en difficulté, provient de Nicole Boucher de Fareins, 35 ans, membre de Défense de la France. Elle siège, en tant que représentante du MLN (Mouvement de Libération nationale) à la dernière réunion du CDL (Comité départemental de Libération) clandestin qui a lieu le 17 mai 1944, dans un café de Venoix, sous la présidence de Léonard Gille. Habitant une vaste propriété à Equerneville, près de Honfleur, elle fait le lien entre la Normandie et Paris, où elle dispose de nombreux contacts auprès de responsables de la Résistance, dont ceux de Philippe Vianay, fondateur du Mouvement Défense de la France ; Marcelle Bidault, de Combat ; et Marie-Hélène Lefacheux de l'OCM.

Marcelle Louvel, 30 ans en 1943, institutrice, mère de trois enfants est engagée, comme son mari André, au sein du Front national. Ce mouvement de résistance amorce la mise en place d'une branche sociale, témoignage de la solidarité paysanne. Le 6 décembre, la résistante part à Cherbourg pour tenter d'aider une grand-mère de deux enfants mis à l'assistance, après abandon par la mère et entrée du père dans la clandestinité. Contrôlée à la gare, ses papiers sont jugés insuffisants, ce qui lui vaut une semaine d'emprisonnement. En rentrant chez elle, elle apprend l'arrestation de son mari, le 10 décembre. Interné à la Maison d'arrêt de Caen, celui-ci est déporté le 13 mars 1944. Malgré son chagrin, Marcelle Louvel participe à la création d'une section locale de l'Union des Femmes françaises (UFF), branche féminine du FN, dans le canton de Trouville-sur-Mer. Le 14 juillet 1944, elle organise avec les femmes de Touques une manifestation de patriotisme en descendant dans la rue avec leurs enfants, munis de coquilles et de nœuds tricolores sur leurs vêtements et dans les cheveux.

Dans la clandestinité, dès 1943, plusieurs mouvements de résistance, parmi lesquels l'OCM, très implanté en Normandie, créent des sortes de services sociaux pour venir en aide aux familles des résistants internés, fusillés et déportés. Dans nombre de cas, les épouses, souvent avec enfants, se retrouvent le jour au lendemain privées de la seule source de revenus que le mari, arrêté, apportait au foyer. En février 1944, le Comité des œuvres sociales des organisations de résistance (COSOR) est créé par Alexandre Parodi, délégué du général de Gaulle.

Dans le Calvados, depuis 1943, Madeleine Verly, 44 ans, assistante sociale à la gare de Caen, agent de renseignement des réseaux F2 et Samson, assure aussi pleinement cette tâche délicate d'assistance aux femmes internées, fusillées et déportées. Se déplaçant dans tout le département, elle parvient à soulager ponctuellement la situation de certaines d'entre elles. À la Libération, elle est nommée officiellement représentante du COSOR dans le département et assure avec un dévouement sans limite cette mission avec Louise Boitard. À ce titre, Léonard Gille, président du Comité départemental de libération (CDL) du Calvados écrit le 27 septembre 1944 : « Mademoiselle Madeleine Verly est la femme la plus qualifiée, tant par son action charitaire que par son activité dans la clandestinité, pour représenter l'assistance de la Résistance [...] au Comité de Libération du Calvados »,

### MARCELLE LOUVEL

née KAYSER (1913-2004)



Couverture du livre « Le cœur des femmes Rose Blanc » de Marcelle Louvel, éditions de l'Association des Femmes Normandes (AFN), 1992.



Couverture du « Livre offert dédié aux femmes Normandes résistantes pour leur participation à la Résistance. Ce livre explique ce que les femmes Normandes ont fait pour la France, dans les 21 pages d'Archives AFN. 1944.



Habitation déclarée par le maire-président de la commune à Madeleine Verly pour qu'elle puisse habiter dans la maison de la Cavaillerie, 28 septembre 1944. AO 14 ALUR.

### MADELEINE VERLY

(1899-1995)



Carte d'appartenance au FFI délivrée à Madeleine Verly par le commandant des FFI du Calvados, vers date AO 14 ALUR.



Carte d'appartenance au FFI délivrée à Madeleine Verly par le commandant des FFI du Calvados, vers date AO 14 ALUR.



Attestation d'appartenance au FFI délivrée à Madeleine Verly, par le commandant des FFI du Calvados, vers date AO 14 ALUR.



Carte d'appartenance au FFI délivrée à Madeleine Verly par le commandant des FFI du Calvados, vers date AO 14 ALUR.



Article intitulé « Mme Verly a été la rédactrice en chef de la ligne d'assaut des maquis de M. Boitard, dans France, le 22 juil. 1944.

« Dot leur modestie ne suffit pas, nous en avions trop mérité sur le rôle qu'il fut joué. Allez Verly et Boitard (...). Toute la journée, ces deux femmes dont la conduite fut brillante dans la Résistance et dans la bataille (elles ont toutes deux été décorées de la Croix de Guerre) respectent morte sur morte, courant d'un bout à l'autre de la ville et du département, distribuant des vivres et des vêtements, font des distributions aux nombreux, toujours avec le même sourire et la même simplicité. »

Francis Lachennais, via Centre de Normandie, 22 juil. 1944.





## FEMMES ARRÊTÉES...

**HÉLÈNE PRUNIER** née GEFFRAY (1920-2006)



Hélène Prunier née Geffray, avec son vélo dans la campagne normande.  
Sous les 1935. Archives familiales.



Extrait du journal clandestin juillet 1943  
Arch. 127, j. 10, collection des la  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale de France  
Re. 5 1175 (D).



Arrêté de cause à effet délivré à Hélène  
Prunier le 12 mars 1942 par l'officier  
juge au nom du Maréchal des Forces  
combattantes. SHD-Cais : 291 451-121.



Arrêté d'empêcheance [sic] CFE  
Sécurité civile à Hélène Prunier le 15 mars  
1942 par l'officier juge au nom des Forces  
combattantes. SHD-Cais : 291 451-122.

Deux questions se posent à propos des arrestations.  
Quelles sont les raisons qui les motivent ?  
Quelles forces de répression y participent ?

1941, Hélène Prunier (née Geffray) s'engage dans le réseau Hector. Il s'agit d'un des tout premiers réseaux de renseignement en Normandie. Dans le Calvados, Gaston Renard, préparateur en pharmacie à Caen, son oncle, en est un des principaux responsables. Hélène Prunier distribue dans les boîtes aux lettres Les Petites Alles de France, journal clandestin qui circule sous le manteau en zone occupée. Marie Tiril, 21 ans, étudiante en sciences à l'université de Caen, diffuse aussi le journal, mais sans discernement. Celle-ci est dénoncée puis arrêtée le 13 novembre 1941. Ses aveux entraînent une série d'arrestations à Caen et dans sa région, parmi lesquelles celle d'Hélène Prunier, le 15 novembre à Lisieux par la Gendarmerie départementale (GDP), le bras séculier de l'Abwehr. Déportée, à partir du 12 juin 1942, dans plusieurs prisons allemandes : Karlsruhe, Cologne, Mayence, Anrahl, Jauer, Aichach, elle rentre en France le 7 mai 1945, où elle retrouve son mari咸 (sic) et sauf.

Germaine Guérin (épouse Terrasson), tout juste 20 ans en 1940, s'engage au FFI, à Dreux. Avec Gilbert Pineau, elle distribue tracts et journaux clandestins. À l'automne 1942, elle accepte de changer de département et poursuit son activité résistante à Caen, où elle rencontre Gisèle Guillotin. Les trois femmes forment le triangle de direction du FFI. Germaine Guérin trouve un emploi de vendeuse sans arrêter son travail de propagande.

Le 22 décembre 1942, elle est arrêtée à Caen, par la gendarmerie, suite aux aveux obtenus auprès de jeunes arrêtés pour vol d'explosifs. Dans son sac, un gendarme trouve des tract. Emprisonnée à la Maison d'arrêt de Caen, elle est interrogée par la police mobile de Rouen. La résistante tient bon et nie tout en bloc. Remise à la Gestapo, elle est confrontée à son amie Gisèle, arrêtée. Les deux femmes ne parlent pas. Six mois après, la jeune femme est transférée à Fresnes. Jugée par le tribunal militaire de Paris, avec 22 autres détenus, elle échappe aux plus lourdes condamnations. Sa jeunesse et son mutisme la sauvent. Condamnée à un an de réclusion, elle est libérée de la prison de Troyes, en mai 1944.

Louise Géhenne (née Mahy) est, elle aussi, une jeune femme de 20 ans lorsqu'elle devient agent de renseignement en 1943 au sein d'un groupe de résistance à Vire où elle habite. Partie travailler à Paris, elle poursuit son action clandestine avec le réseau Conférie-Notre-Dame, et fait de fréquents aller-retours entre la capitale et la Normandie. Un jour, sa route croise celle d'un agent double de la Gestapo, Adolphe Manet, alias Cisa qui se fait passer pour réfractaire. Louise Géhenne lui dévoile imprudemment son activité. Le 12 janvier 1944, la jeune femme est arrêtée à Paris et conduite au siège de la Gestapo, rue des Saussaies. Internée à Romainville, puis déportée le 13 mai 1944 à Ravensbrück (38 864), elle est transférée en août 1944 vers un Kommando de Neuengamme à Hanovre, puis partant à s'évader d'une colonne d'évacuation de ce camp vers Bergen Belsen, le 3 avril 1945.

**LOUISE MAHY** née GÉHENNE (1920-2008)



Portrait de Louise Mahy, née Géhenne, à Caen,  
France. Photo: sans date.



Page A du dossier de demande d'asile de Louise Géhenne (Mahy) à Paris le 12 octobre 1942. SHD-Cais : 291 548 807.



Extrait du dossier de 12 octobre 1942 portant sur la demande d'asile de Louise Géhenne (Mahy) à Paris. SHD-Cais : 291 548 807.



Arrêté d'empêcheance [sic] CFE  
Sécurité civile à Louise Géhenne, épouse Mahy, agent  
d'espionnage à Paris le 12 octobre 1942. SHD-Cais : 291 548 807.

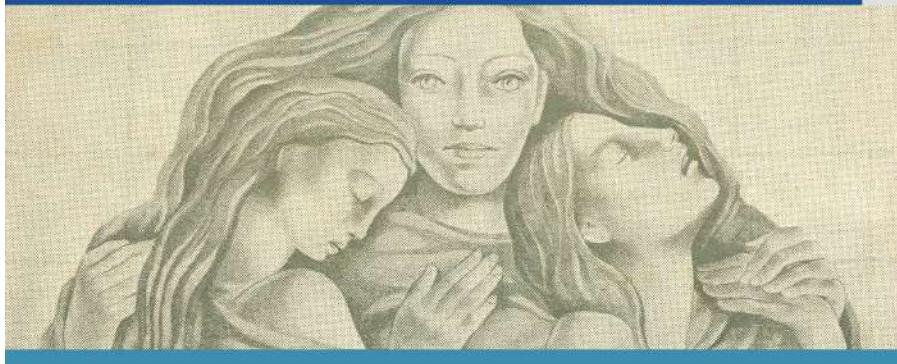


Arrêté d'empêcheance [sic] CFE  
Sécurité civile à Louise Géhenne, épouse Mahy, agent  
d'espionnage à Paris le 12 octobre 1942. SHD-Cais : 291 548 807.

« Le 11 décembre 1943 à neuf heures du matin, on frappe à la porte de notre appartement, 13, Rue Eugène ; ce sont deux hommes vêtus de longs pardessus en velours noir. Mon mari est descendu acheter son journal, mais je ne peux l'identifier. À son retour, nous sommes emmenés tous les deux, Rue des Jacobins, au siège de la Gestapo (...). Le réseau est démantelé. »

Photographie de Pauline Lebœuf-Leroyer, in Mémoires du front, les éditions du Temps d'Orléans, 1998, page 16.





## FEMMES INTERNÉES...

LUCIENNE MULARD née MALFOY (1923-2010)



LOUISE CARDELLEC née LEPAILLE (1913-1990)



Demande de titre de déportation résistante faite par Louise Cardellec au fort de Romainville le 20 mars 1943. Archives MN2C.

« Nous avons voyagé en terrains éloignés, gardées comme des vrais héroïnes, mais pas malicieuses de tout. Ici la vie est belle. Nous sommes dans une caserne au fort de Romainville. Nous couchons à 17 dans la même serre. Très bien nourries, ça nous semble bon à côté de la nourriture de Caen. Nous n'avons pas perdu de poids, les nous avons du beurre tous les jours, hier, un vrai plat de haricots aujourd'hui de la soupe aux pâtes, viande, beurre, confitures, et le tout en quantité suffisante (sic). Si nous pouvions rester là, nous serions très heureuses... Lever le matin à 7 heures, couché (sic) le soir à 9 heures. De la journée, nous faisons (sic) ce que nous voulons. Il y a une grande cour extérieure au fort. »

L'internement des résistantes du Calvados passe presque toujours par la Maison d'arrêt de Caen, dans un quartier réservé aux femmes. Il est partagé en deux sections, celle dépendant de l'administration pénitentiaire française, et celle qui est placée sous la surveillance de gardiennes allemandes.

**Lucienne Malfoy** (née Mulard) travaille comme employée à la mairie d'Orbec. Le 29 décembre 1943, elle est arrêtée, sur son lieu de travail, par la Gestapo pour sa complicité dans l'attaque de la mairie par deux FTP qui ont fait main basse sur les tickets d'alimentation. Détenu à la Maison d'arrêt de Caen du 31 décembre 1943 au 13 mars 1944, elle est transférée au fort de Romainville, du 14 mars au 18 avril. Incorporée à un convoi de déportation de 417 femmes, partie de Paris-gare de l'Est, elle arrive au KL Ravensbrück (35 245), le 22 avril. Affectée au Block 15, durant le temps de la quarantaine, elle part en transport, le 6 juin 1944 pour le camp d'Hofteischen, Kommando extérieur du KL Flossenbürg (50 730). Les femmes affectées à ce Kommando travaillent pour l'usine de munitions Skoda. Lucienne Malfoy est libérée le 7 mai 1945, puis rapatriée par Longuyon, le 27 mai.

**Louise Cardellec** (née Lepaule), 31 ans, commerçante à Dives-sur-Mer, est interrogée à Cabourg, puis à Caen, au siège de la Gestapo, rue des Jacobins. Elle est ensuite incarcérée à la Maison d'arrêt de Caen. Accusée d'espionnage au service des Alliés, et de transmissions-radio avec Londres, elle appartient au réseau Zéro France. Le 31 mai, la résistante est transférée à Romainville, où les conditions de détention sont bien meilleures qu'à Caen, écrit-elle le 2 juin 1944. Louise Cardellec est déportée, le 8 juin, vers Sarralbrück (camp de Neue Bremm). Le 21 juin, elle quitte ce camp pour le KL Ravensbrück (40 076), puis elle est affectée au Kommando de Leipzig, où elle est libérée par les Américains, le 19 avril 1945.

**Marthe Thomas**, 30 ans, en 1943, est employée aux Ponts-et-Chaussées à Caen. Son père, ingénieur aux Ponts, a mobilisé tous ses enfants malgré les risques encourus. Son frère Robert regroupe les renseignements collectés par les agents du réseau Centurion sur les côtes du Calvados et de la Manche. Il les rapporte ensuite sur des plans. Marthe et ses sœurs extraitent des plans de petits calques sur lesquelles elles reportent les positions allemandes du Mur de l'Atlantique. Marthe, et ses sœurs Madeleine, 26 ans, et Louise, 22 ans, centralisent les renseignements et dactylographient le courrier en partance pour Londres. Jeanne, 18 ans, occupe du tirage des plans aux Ponts-et-Chaussées et des relevés sur les cartes d'état-major. Le 2 novembre 1943, Louis Thomas et ses filles sont arrêtées. Robert a pu s'enfuir à temps. Les effets de la perquisition demeurent limités. De faux papiers d'identité sont trouvés, mais les agents de la Gestapo omettent de regarder dans le panier à linge sale où sont cachés calques et plans. Condamnée le 9 novembre par le tribunal de la Feldkommandantur (FK 723), pour fabrication de faux papiers, Marthe est d'abord internée à la Maison d'arrêt de Caen, du 2 octobre au 27 novembre 1943, puis à celle de Lisieux, du 28 novembre au 2 mars 1944, jour de sa libération.

MARTHE THOMAS (1913-2008)



Attestation d'appartenance au réseau Centurion délivrée à Marthe Thomas, le 30 octobre 1942, par le colonel Ernest Monex, chef du réseau. Archives MN2C.



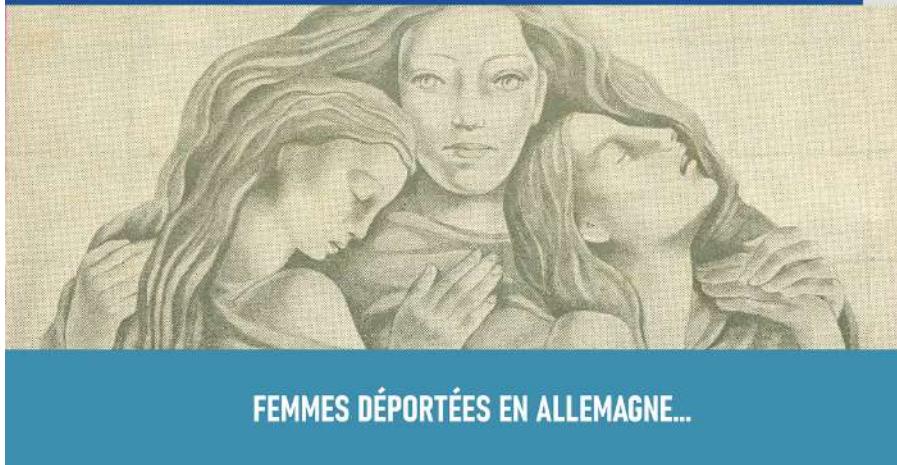
Page 1 et 2 de la demande de carte de titre de déportation résistante de la résistante Marthe Thomas, datée SHD-Cars 29/M/232.

« Nous avons voyagé en terrains éloignés, gardées comme des vraies héroïnes, mais pas malicieuses de tout. Ici la vie est belle. Nous sommes dans une caserne au fort de Romainville. Nous couchons à 17 dans la même serre. Très bien nourries, ça nous semble bon à côté de la nourriture de Caen. Nous n'avons pas perdu de poids, les nous avons du beurre tous les jours, hier, un vrai plat de haricots aujourd'hui de la soupe aux pâtes, viande, beurre, confitures, et le tout en quantité suffisante (sic). Si nous pouvions rester là, nous serions très heureuses... Lever le matin à 7 heures, couché (sic) le soir à 9 heures. De la journée, nous faisons (sic) ce que nous voulons. Il y a une grande cour extérieure au fort. »

Extrait de la lettre de Marthe Thomas à sa mère, le 2 juil 1944. Archives MN2C.



### 3 - DES FEMMES QUI ONT PAYÉ AU PRIX FORT LEUR ENGAGEMENT



#### FEMMES DÉPORTÉES EN ALLEMAGNE...

##### PAULETTE VALLERIE née RENAULT (1920-2018)



Paulette Vallerie, au côté de son mari Maurice, à la veille d'une réunion des élus résistants du Front national, avec leur fille et leur petit-fils, dans leur maison de Caen.



Carte personnelle de déportation établie à la demande de l'administration de la police, déportée politiques, Paulette Vallerie, née Renault, arrivée à la gare de Caen le 2 mars 1944 en présence du KL Mauthausen. Archives départementales, 1950/51.



Photo d'archive en noir et blanc de Paulette Vallerie entrée au Musée du Fort de Romainville le 23 juillet 2014, lors de la cérémonie de remise de la plaque commémorative à l'ancien fort de Romainville. Sénat - Paris 75013. Accès : 29/09/2019.



Attestation de libération, établie à l'ordre de Paulette Vallerie, née Renault, par le Commissaire de police de la ville de Caen. Archives départementales, 1944. Accès : 19/04/2019.



Carte déportation arrêtée au camp de concentration, délivrée à Paulette Vallerie, née Renault, par le Commissaire de police de la ville de Caen. Archives départementales, 1944. Accès : 19/04/2019.

**Simone Malherbe (née Pellerin), 34 ans, célibataire, est institutrice à Cléville (Canton de Tréauville). Comme Jane Louis, elle s'est engagée dans la Résistance organisée au sein du réseau Zéro France. Arrêtée le 25 avril 1944 ; en classe, devant ses élèves, par cinq agents la Gestapo de Caen, elle passe successivement par la Maison d'arrêt de Caen, puis le fort de Romainville (5 764). Condamnée à mort par le tribunal de Rouen pour espionnage, fabrication de faux papiers, hébergement de résistants, elle voit sa peine commuée en détention à vie. Déportée le 8 juin depuis Paris-gare de l'Est, elle arrive au camp de Ravensbrück (43 082), le 23 juin 1944, après un « séjour » de deux semaines au camp de Sarrebrück-Neue Bremm. Simone Malherbe est affectée d'abord au Kommando de Leipzig (3 336) du 4 août au 2 septembre 1944, puis au Kommando de Schlieben (15 093) où les détenues travaillent pour la firme Hasag à la fabrication d'armes anti-char. Libérée par l'avance de l'Armée rouge le 25 avril 1945, la résistante est rapatriée par le Centre de rapatriement de l'hôtel Lutétia le 19 mai.**



##### SIMONE MALHERBE née PELLERIN (1910-2010)

Photo d'archive de Simone Malherbe, née Pellerin, prise sur sa carte de combattant délivrée par l'Etat de la Résistance belge en France. Accès : 10/03/2019.



Correspondance entre l'Abbaye de Saint-Victor et l'Abbaye de Saint-Martin à Paris, et un représentant de la Société de l'ordre de Saint-Victor à Reims sur le sort de cette dernière. Accès : 10/03/2019. Accès : 10/03/2019.



Attestation d'inculpation dans la Résistance de Simone Malherbe, née Pellerin, par l'Office FG, par la police militaire, sous le nom d'Annick Malherbe. Accès : 10/03/2019.



Carte déportation de Simone Malherbe, au KL Buchenwald, établie à l'ordre de la gendarmerie régionale de Paris, par le commandant de la gendarmerie de la Seine, au profit de la gendarmerie de la Seine. Accès : 10/03/2019.



« Je suis restée à Caen du 23 août à novembre. Ma mère m'apportait du linge, puis ils m'ont emmenée à Fresnes. Je n'avais plus de contact avec personne. À Fresnes, pas d'interrogatoire, j'étais au secret... avec des rats et des souris. Le 17 décembre 1943, je suis partie pour l'Allemagne de la gare de l'Est, en wagon cellulaire (...). C'était une fortresse [Buchenwald], j'étais au 6e étage avec 33 Françaises. »

##### JANE LOUIS née DESSUET (1904-1984)



Louise Corbinier et Jane Louis (de droite) à leur retour de déportation. Mai 1945. Accès : 10/03/2019.



Carte personnelle de déportation délivrée au nom de Louise Corbinier à son arrivée au KL Dachau le 12 septembre 1944. Accès : 10/03/2019.



Carte déportation de Jane Louis, établie à l'ordre de Buchenwald, établie à l'ordre de la gendarmerie régionale de Paris, par le commandant de la gendarmerie de la Seine, au profit de la gendarmerie de la Seine. Accès : 10/03/2019.



Carte déportation de Jeanne (née) Desset, épouse Louise, établie à l'ordre de la gendarmerie régionale de Paris, par le commandant de la gendarmerie de la Seine, au profit de la gendarmerie de la Seine. Accès : 10/03/2019.



Carte personnelle de déportation établie au nom de Jeanne (née) Desset, épouse Louise, dans le cadre de l'expédition de la gendarmerie régionale de Paris, par le commandant de la gendarmerie de la Seine, au profit de la gendarmerie de la Seine. Accès : 10/03/2019.



Photo d'archive de l'Institut National de l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, réalisé par les militaires allemands. Accès : 10/03/2019.



## FEMMES EXÉCUTÉES SANS JUGEMENT...

Rien n'a été épargné aux résistantes, pas même les exécutions sommaires.

Native de Touques (Calvados), Andréa Vayssier (née Lainé) 35 ans en 1942, quitte Paris où elle s'est séparée de son deuxième mari, pour revenir dans le Calvados. Elle y fait la connaissance du docteur Paul Derrien, docteur en médecine à Argences. Mobilisé comme médecin-major en septembre 1939, celui-ci s'est retrouvé veuf en mars 1940. Démobilisé en septembre, il n'a pu récupérer sa villa « Les Trois Platanes », occupée. Hébergé chez des amis, c'est là qu'ils se sont rencontrés. Début 1942, Paul Derrien se réinstalle à Argences avec Andréa Vayssier qui n'ignore rien de son engagement dans la Résistance : le réseau Hector, le mouvement CDLR, OCM, puis l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée). A partir de 1943, il dirige une véritable filière pour placer les réfractaires au STO dans les fermes de la plaine de Caen. Le 2 juin 1944, sur les renseignements fournis par l'un de ces réfractaires devenu agent de la Gestapo, Andréa Vayssier est arrêtée, en même temps que Paul Derrien, torturé dans sa cave. Conduits tous deux à la Maison d'arrêt de Caen, l'un et l'autre sont exécutés, le 6 juin 1944, dans une des courrettes de la prison où ont été également assassinés quelque 70 autres résistants de la région.

Andrée Hautechau (née Eynard), 46 ans en 1944, mariée au docteur Paul Hautechau, mère de trois enfants, est engagée dans la Résistance au sein du réseau SOE Jean-Marie, fondé par son mari en 1942. Sa famille est profondément patriote. Son fils aîné, Maurice, 22 ans, qui a rejoint les Forces françaises libres du général de Gaulle par l'Afrique du Nord lui manque. 1943, le réseau qui couvre peu à peu tout le Pays d'Auge, infiltré par l'Abwehr, se dévoile par des actions d'éclat contre des collaborateurs notoires. Le docteur Hautechau, dénoncé pour avoir soigné un pilote allié abattu au-dessus de la région, est arrêté le 18 septembre, puis déporté en Allemagne. Courageusement, Andrée Hautechau fait face. Mais le 10 août 1944, alors que les FFI font preuve d'une belle activité dans la région d'Orbec-Livarot, la Gestapo, repérée à Argences, dans la villa du docteur Derrien perquisitionne sa maison et l'enlève sous les yeux de ses deux plus jeunes enfants, Nicole, 18 ans, et Pierre, 11 ans. Exécutée sommairement dans le Bois de Montpinçon, son corps n'a jamais été retrouvé.

### ANDRÉA VAYSSIER née LAINÉ (1907-1944)



Cain - Mayenne - Centre - 2010  
commémoratif de la mort de Andréa Vayssier, le 6 juillet 1944. Archives MLEN



Villa des Trois Platanes, propriété du docteur Paul Derrien à Argences. Photo DR. Collection particulière



Décret de Me Marcelle Chazot, dénommée chez le docteur Derrien à Argences, condamnant à mort par la SDER sur le château de Malicorne-Vauville, le 12 juillet 1944. DR. Collection MLEN

### ANDRÉE HAUTECHAUD née EYNARD (1898-1944)



Fermeau, Ferme Andréa Hautechau.  
M. Eynard. Archives MLEN.  
Collection MLEN.



Fermeau (Calvados).  
Plaque commémorative établie en 2004 par le Souvenir Français à l'emplacement de la maison occupée par les époux Hautechau et où ils furent exécutés. DR. Collection MLEN.



Ordre à Andréa Hautechau  
épouse à titre posthume de Andréa Hautechau, résistante, déportée et exécutée à l'âge de 46 ans par la Gestapo à Argences (Calvados) le 10 août 1944. DR. Collection MLEN.



Article avec photo de l'épouse Andréa Hautechau, résistante, déportée et exécutée à l'âge de 46 ans par la Gestapo à Argences (Calvados) le 10 août 1944. DR. Collection MLEN.

### CELESTINE BEAUDET née SALLEY (1884-1944)



L'histoire de Célestine Beaudet (née Salley), s'apparente à celle d'Andrée Hautechau. Veuve depuis 1926, cette fermière de 58 ans, en 1944, a perdu son deuxième fils, tué à Rouvroy (Pas-de-Calais) en mai 1940. Son fils aîné, Henri, la seconde dans l'exploitation de sa ferme située à Notre-Dame-de-Courson (canton de Livarot). Il est aussi l'un des tout derniers membres du réseau à avoir rejoint le docteur Hautechau. Célestine Beaudet joue un rôle crucial dans l'organisation du ravitaillement, le cache des aviateurs alliés en fuite, et le placement des réfractaires au STO. Épargnée par les arrestations qui déciment le réseau à l'automne 1943, elle doit demeurer sur ses gardes, tandis que son fils entre complètement dans la clandestinité. Alors que la bataille de Normandie touche à sa fin, la Gestapo reste active à l'arrière du front. Le 10 août 1944, elle perquisitionne sa ferme pour la seconde fois et, ne trouvant rien, emmène la résistante vers le Bois de Montpinçon, où son fils la découvre peu après, son corps, criblé de balles.



Maison natale sur Célestine Beaudet (ex membre de son association) à 12 km (M. Dut) en 2013. Photo Michel Plessis. DR. Collection MLEN.



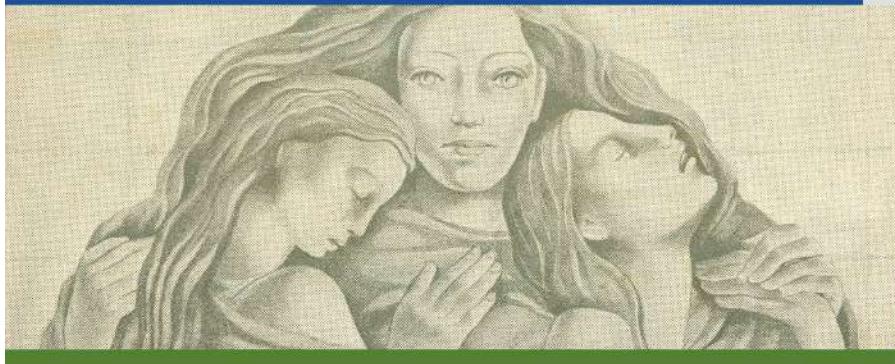
Notice biographique sur Célestine Beaudet par  
Gérard Planchat, extrait de l'ORB sur la  
Résistance normande à Gérons-en-Auge, Paris, 2004.  
Archives MLEN.



Devant la table à manger, la grand-mère et les deux enfants étaient gardées par des gestapistes en civil, armés de mitraillettes. Andréa Hautechau, elle, dans le bureau de son mari, était interrogée par le fameux Bernard de la Gestapo de Caen. - Vers 11 heures, elle revint dans la salle à manger, raccompagnée sa fille Nicole. Elle nous dit qu'elle était arrêtée. Elle nous embrassa tout. Avec son sourire habituel, elle partit sans nous montrer sa grande peine. \*

Collectif citoyens sous la direction de Grégoire Starck, Vérités oubliées, éditions 2022, page 154.





## FIDÈLES AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES ET ACTIVES DANS LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Au lendemain de la guerre, les femmes engagées dans la Résistance se montrent souvent très actives dans un travail de mémoire qui revêt plusieurs formes. Après la nécessaire reconnaissance de leur activité au sein des réseaux et mouvements par les pouvoirs publics (ministère de la Défense et des Forces armées, office départemental de l'ONACVG) qui délivrent certificats et attestations d'appartenance aux FFC ou aux FFI, les femmes adhèrent aux différentes associations patriotiques et amicales de réseaux. Moins nombreuses, et donc moins visibles que les hommes, elles sont pourtant bien présentes dans les différentes cérémonies commémoratives nationales et locales.

De retour de déportation, Odette Duchez, 39 ans en 1945, se consacre immédiatement aux œuvres d'entraide de ses camarades, anciens combattants, résistants et déportés. Elle est élue vice-présidente de l'amicale des réseaux de la France combattante du Calvados en 1947, puis vice-présidente de l'association des Combattants volontaires de la Résistance du Calvados, à partir de 1952. Elle siège régulièrement à la section départementale de l'Union des déportés et internés de la Résistance et Famille. Par sa présence fidèle aux nombreuses cérémonies du souvenir, Odette Duchez devient une des figures les plus marquantes de la Résistance et de la Déportation à Caen.

### ODETTE DUCHEZ née TIRARD (1906-2005)



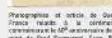
Portrait d'Odette Duchez, vers 1930. Collection particulière.



Citation à l'ordre de la Libération, dont celle de l'ordre national du Mérite, par le général de Gaulle.



Attestation d'appartenance au réseau Général de Gaulle à Odette Duchez, par le général de Gaulle. Collection particulière.



Photographie et article de Gervais Prêtre intitulé « La conférence centrale des réseaux de la France combattante », paru dans le journal de Paul Sorensen, sous le titre « Président du Comité central des réseaux de la France combattante, Odette Duchez, élue à l'unanimité à la présidence ». Collection particulière.



Monde : 25. 255, mention d'Odette Duchez à l'ordre national du Mérite et à l'ordre de la Libération. Collection particulière.

### HÉLÈNE ORANGE née LE BATTEUX (1909-2003)



Portrait d'Hélène Orange, vers 1930-1940. Collection particulière.



Tableau interactif sur Hélène Orange, née Le Batteux, par Alain Lefèvre pour le site Internet sur la Résistance dans le Calvados, 2001.



Préparation de la cérémonie de l'inauguration de la stèle à la mémoire des déportés et internés de la Résistance dans le Calvados, à L'Aigle, le 25 juillet 1998.



Gaétan Bouffay au côté des Déportés à la Place du Champ de Mars à Paris, 1945. Collection particulière.

Article sur Gaétan Bouffay au côté des déportés à la Place du Champ de Mars à Paris, 1945. Collection particulière.

### JEANNE BARJAUD née VÉRINAUD (1924-2007)



Portrait de Jeanne Barjaud, grande-fille de Jeanne Vérinaud. Collection particulière.



Récompense pour l'œuvre de Mme Vérinaud-Barjaud dans la Résistance fournie par le directeur du service départemental de l'ONACVG du Calvados, M. Félix Lacoste au professeur Georges Barjaud, 10 avril 1993. Archives de l'ONACVG.



Commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie, à Ouistreham, avec la participation de Jeanne Barjaud, née Vérinaud, et de son fils, le député Georges Barjaud. Collection particulière.

Présentation du diplôme au décret de l'ordre national du Mérite à Jeanne Barjaud, à l'occasion de l'inauguration de l'ensemble de la stèle à la mémoire des déportés et internés de la Résistance dans le Calvados. Collection particulière.



« Divorcée, elle le fut pendant la guerre... Divorcée, elle le fut au camp, en aidant les autres femmes déportées... Divorcée, elle le fut à son retour... Divorcée, elle le fut quand en 1945, elle fonda la section brevetière des résistantes déportées et alla les familles dans la recherche des disparus. En dépit des épreuves passées, elle restait joyeuse... Son courage et sa bonté sont des exemples pour les générations à venir. »

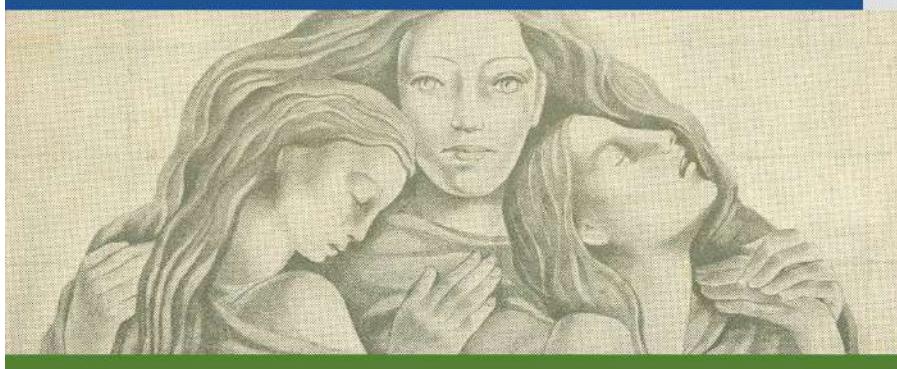
Hélène Orange, née Hélène Gauthier à l'ambassade britannique de Londres, le 25 juillet 1945, et dont une plaque de mort déposée le 25 avril 1995 perpétue la mémoire.



Monument à la mémoire des déportés et internés de la Résistance dans le Calvados, inauguré en 1995. Collection particulière.

Femme du pasteur Orange de Lalleu, Hélène Orange, 39 ans en 1947, au moment de la mort de son mari, décida des suites de sa déportation, a toujours fait preuve d'une extrême modestie. Durant l'Occupation, elle a dépensé une énergie considérable pour venir en aide aux réfractaires du STO et les soustraire aux recherches. Après la Libération, elle agit toujours modestement, aux côtés de Gaétan Bouffay, pour entretenir la mémoire des déportés et fusillés du réseau Jean-Marie auquel elle a appartenu.

Jeanne Vérinaud-Barjaud, membre du réseau Centurie sous l'Occupation échappe, comme Hélène Orange, à l'arrestation. À partir de la Libération, la jeune femme de 20 ans, œuvre inlassablement au sein des principales associations et amicales de la Résistance où elle assure les tâches de secrétaire ou de trésorière. Présente à toutes les cérémonies patriotiques et mémoriales, elle demeure très engagée dans la transmission de la mémoire combattante auprès des jeunes.



## INVITÉES À PORTER TÉMOIGNAGE APRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS

### JEANNE FERRÈS née FRIGOUT (1922-2005)



Portrait de Jeanne Frigout, à l'âge de 23 ans.



Attestation délivrée à Jeanne Frigout par le chef des établissements du réseau F2, le 1er mai 1945. SHD-Côte, 211-1952.



Portrait de Jeanne Ferrès.



Portrait de Jeanne Ferrès.



Portrait de Jeanne Ferrès.

Comme les hommes, à partir des années 1980, les résistantes et déportées du Calvados sont invitées à témoigner auprès des jeunes dans les établissements scolaires du département. Les enseignants et leurs élèves apprécient énormément le témoignage unique, et toujours poignant, de ces femmes qui ont pris tous les risques pour une cause qui les dépasse, celle de la liberté et du droit à la dignité de tout être humain.

Jeanne Ferrès, née Frigout, est âgée de 23 ans quand elle rentre de déportation en 1945. Domiciliée à Cormeilles-le-Royal, elle témoigne très régulièrement auprès des collégiens et lycées de la région caennaise. Cette résistante du réseau F2, déportée « Nuit et Brûlard » le 26 juillet 1943 à Ravensbrück, devient un partenaire incontournable dans l'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), créé en 1960. Lors d'une remise des prix à la préfecture du Calvados, le 8 mai 1995, Jeanne Ferrès justifie, ainsi, la nécessité de témoigner : « Avec le temps, l'accélération de l'Histoire nous a donné le sentiment d'un évanoissement du passé, sans oublier l'apparition des thèses négationnistes qui, par leurs mensonges, prétendent altérer ou obscurcir la vérité. Tant de crimes ne peuvent demeurer impunis ! Il nous est apparu important de dire aux Jeunes jusqu'à présent qu'un régime qui exalte le racisme et la xénophobie en incitant son peuple, au mépris des autres, au point d'aboutir à leur extermination par toutes sortes de moyens [...] . Aussi longtemps que nous le pourrons, nous témoignerons. »

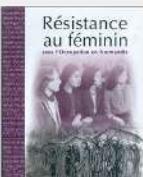
### YVONNE LEROUGE (1925-2019)



Portrait d'Yvonne Lerouge.



« Mes rapports à La Résistance de Bessin, rendus le 10 juin 1944, page 1, 4204-1725/21/V.



Préface de Yvonne Lerouge à l'« Offre du siècle », 23 décembre 1944, p. 10, 4204-1725/21/V.



Certificat déportation au front-Première de la Jeunesse F2 délivré à Yvonne Lerouge par l'ancien déporté, le 19 juillet 1945. SHD-Côte, 211-1952.

### MARIE-JOSÉPHE HOUEL (1906-2010)



Portrait de Marie-Josèphe Houel.



Attestation d'appartenance au réseau F2 délivrée à Marie-Josèphe Houel par l'Office des Académies de Normandie et de Basse-Normandie, le 1er mai 1945. SHD-Côte, 211-1952.



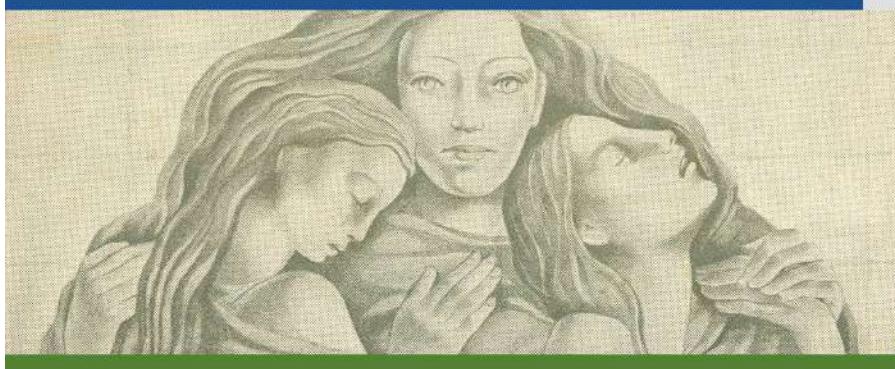
Attestation d'appartenance au réseau F2 délivrée à Marie-Josèphe Houel par l'Office des Académies de Normandie et de Basse-Normandie, le 1er mai 1945. SHD-Côte, 211-1952.

« Il n'est pas suffisant de dire : ces temps sont passés, culus la minorité des victimes. Il faut mettre en évidence l'existence de ces temps d'horreur, afin de mieux apprécier le danger d'un nouveau dérapage. La jeunesse n'est pas étrangère à ce qui l'a précédée. Elle s'inscrit dans l'Histoire et le combat pour les valeurs est aussi actuel qu'en 1940, le combat contre tous ceux qui foulent à leurs pieds les droits de la personne humaine, le combat pour l'établissement d'un monde de justice contre toute atteinte à la dignité. Nous invitons la jeunesse à faire preuve de vigilance active en faveur de la démocratie, dans la tolérance et la solidarité. Tel est notre message. C'est celui des droits de l'Homme qui ne peut s'accepter que dans la Paix, la Justice et la Liberté. »

Yvonne Lerouge extrait de son discours prononcé le 8 mai 1995 lors de la remise des prix du CNRD à la préfecture du Calvados à Caen.



## 4 - DES FEMMES TRÈS ACTIVES DANS LE TRAVAIL DE MÉMOIRE



### ...ET PARFOIS AUSSI DANS L'ÉCRITURE

#### GAËTANE BOUFFAY (1906-1988)

Portrait de Gaëtane Bouffay, militante des déportés intérieurs et prisonniers d'État, édité à Caen par les ADF.

Citation à l'ordre du corps d'armes délivrée à Gaëtane Bouffay par le Secrétaire général aux Forces armées à Paris le 1er octobre 1944.

Préface de l'ouvrage Visages Lexoviens 1940-1945, édité par la Société des amis de Jean-Marie Levillain, avec une carte de la région de Caen et un plan de la ville de Caen.

Portrait réalisé par Gaëtane Bouffay au camp de concentration de Ravensbrück, où y a été déportée. Elle porte la croix de l'ordre de la Libération et la croix de la Resistance, la Trame (1945), avec le nom de son époux André Guillemot.

#### GISÈLE GEY, née GUILLEMOT (1922-2013)

Portrait de Gisèle Gey, militante, avec PAF-TAFS Archives (1945).

Carte personnelle de résistance établie au nom de Gisèle Guillermot, déportée à Ravensbrück en 1944, avec la mention "Gisèle Gey, résistante, 17 ans, de Normandie, le 17 mars 1945, avec le nom de son époux André Guillemot".

Contributrice à des projets de déportation-révolution, éditée pour Gisèle Guillermot à son domicile par la Société des amis de Jean-Marie Levillain.

Préface de l'ouvrage Visages de la Résistance, édité par Gisèle Gey, avec une carte de la Normandie et un plan de la ville de Caen.

Préface de l'ouvrage Visages Lexoviens 1940-1945, édité par la Société des amis de Jean-Marie Levillain, avec une carte de la région de Caen et un plan de la ville de Caen.

Si les femmes résistantes du Calvados ont été relativement nombreuses à porter témoignage de leur activité dans la Résistance organisée, et pour certaines d'entre elles, sur leur parcours dans le système concentrationnaire nazi, rares ont été celles qui ont entrepris un travail de mémoire jusqu'à écrire et se faire éditer.

Le cas de la résistante lexovienne Gaëtane Bouffay est un peu particulier. Par sa personnalité et son ardeur foi protestante, elle n'a jamais voulu se mettre en avant au détriment de ses camarades résistance et de déportation. Et pourtant, à regarder ce très long programme dressé par son ami Lucien Levillain, elle a véritablement dirigé le réseau Jean-Marie dans les mois qui ont précédé sa destruction par la Gestapo, en octobre 1943. A son retour de Ravensbrück, elle a rassemblé autour de elle les 11 réscapés du réseau pour rendre hommage, par l'écriture, aux 12 fusillés et aux 8 déportés morts dans les camps de concentration nazis, afin que nul ne les oublie. Visages lexoviens est un ouvrage collectif, mais c'est Gaëtane Bouffay qui tient la plume. Achèvé en 1985, sa diffusion est demeurée restreinte. Puisse l'heureuse initiative d'un ancien enseignant lui donner toute la visibilité qu'il mérite.

Gisèle Guillemot a beaucoup écrit mais peu publié. Dans son premier livre *Entre parenthèses* édité en 2001 (elle a 79 ans), elle s'interroge encore sur la nécessité de laisser une trace écrite. Puis elle justifie pleinement sa démarche à la fin de son avant-propos : « D'une certaine façon, les révisionnistes et autres négationnistes nous ont rendu service. En provocant notre colère, ils nous ont redonné la parole. Après ce trop long silence qui a aidé notre serment des camps, « Plus jamais cela ! », à devenir désiré, nous n'avons cessé de dénoncer le crime et les raisons du crime. Colloques, interventions à la télévision, cassettes vidéo ou audio, écritures, vont laisser une trace indélébile dans l'histoire. Nous donnant, illusion peut-être, le sentiment d'aider nos petits-enfants à construire un monde meilleur. »

Seul ouvrage écrit par Monique Corblet de Fallerans, *Voyage nocturne au bout du parc*, se lit comme un roman. Elle aussi a atteint un âge respectable pour témoigner par écriture, puisqu'il lui aura fallu 60 ans pour le faire. Ecrit d'une plume alerte, ce livre est à l'image de l'ancienne résistante, simple, mais authentique et direct.

#### MONIQUE CORBLET DE FALLERANS, née LIVRY-LEVEL (1923-2012)

Portrait de Monique Corblet de Fallerans, dans les années 1940, Collection particulière.

Lettre au PAF-TAF du Calvados au dossier aménagement des ADRS de Fécamp, en réponse à une demande de renseignements concernant les motifs et circonstances de l'emprisonnement de Madame Corblet de Fallerans, à l'instigation de l'Office central de la sécurité publique (OCSP) à Paris (1945).

Les témoignages se poursuivent

Préface et chapitre de l'ouvrage du livre de Monique Corblet de Fallerans, édité par la Société des amis de Jean-Marie Levillain.

De 1940 à 1944, des femmes du Calvados ont pris toute leur part dans le combat contre l'ennemi. Leurs actions dans la Résistance intérieure française ont été aussi importantes que celles des hommes. A la Libération, elles ont conquis le droit à une pleine reconnaissance de leurs droits politiques (droit de vote et éligibilité). Nous saluons leur courage et leur engagement.



« Nous avons été des témoins (...). Ne voyez pas cet esprit de magnificence, cette haine, dans le huisne de la guerre, la haine sortant du crime de génocide. Voyez ici le respect de la personne humaine et le respect de la liberté et de l'honneur qui animaient ces Français qui avaient pu dire, chose : Je meurs et France Demain. »

Anne Féret, extraite de son discours prononcé le 8 mai 1945 lors de la cérémonie des cérémonies du CHRD à la préfecture du Calvados à Caen.

